

Diplôme de formation générale en sciences médicales

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

L'UFR de médecine de la Faculté de Santé d'Université Paris Cité, issue de la fusion des UFR de médecine Paris Centre et Paris Nord, comprend environ 1400 enseignants-chercheurs (essentiellement hospitalo-universitaires) et 500 BIATSS. Environ 25 000 étudiants y sont inscrits et la recherche conduite dans ses unités de recherche représente près de 25% du potentiel de recherche de l'INSERM. Elle est répartie sur six sites principaux : Bichat, Cochin, les Cordeliers, Necker, Saint-Louis et Villemin.

La formation bénéficie des compétences d'enseignants chercheurs en médecine d'université Paris Cité issus du corps des MCU-PH et PU-PH. La partie médicale de l'enseignement est délivrée par des docteurs en médecine de l'APHP. La proximité immédiate des laboratoires de recherche et des services cliniques offre les meilleures conditions à la formation des jeunes médecins et scientifiques ainsi qu'au développement de la recherche.

Les études de médecine visent à obtenir le **DE (Diplôme d'État) de docteur en médecine obligatoire** pour exercer.

Le 1er cycle (2ème et 3ème années) vise à acquérir les connaissances scientifiques médicales de base nécessaires à l'exercice d'une profession médicale. La pratique est déclinée à travers des périodes de stage à l'hôpital. A la fin du 1er cycle, les étudiants qui ont validés obtiennent le DFGSM (Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales), reconnu au niveau licence.

Ce métier exige de la patience, une grande capacité d'expertise médicale et une appétence pour l'évolution scientifique dans le domaine médical.

La formation est « professionnaliste » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages).

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance approfondie des sciences fondamentales qui sont nécessaires pour comprendre le fonctionnement du corps humain, ainsi que les principes de la biologie, de la chimie, de la physique et des mathématiques qui sous-tendent ces connaissances.

Comprendre les bases de la pratique médicale, incluant l'enseignement de sciences biomédicales telles que l'anatomie, la physiologie, la pharmacologie, la microbiologie, l'immunologie, la biochimie et la génétique.

Découvrir le milieu médical et hospitalier, les services cliniques et médicotechniques, la relation médecin-malade, la collaboration interprofessionnelle.

Développer les compétences cliniques de base telles que l'examen physique, l'interrogatoire, l'analyses sémiologique, la prise de décision médicale et la communication avec les patients.

Développer l'esprit critique des étudiants à travers une initiation à la recherche médicale et la lecture critique d'articles scientifiques en langue anglaise.

Compétences visées :

Compétences cliniques : examen physique, évaluation des signes vitaux, interrogatoire médical, prise de décision médicale, réalisation d'actes médicaux.

Pensée critique : comprendre et d'analyser les données médicales et les preuves scientifiques afin de formuler des

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

hypothèses, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes liés à la pratique médicale.

Collaboration interprofessionnelle : Les étudiants doivent être en mesure de travailler efficacement en équipe interprofessionnelle pour fournir des soins de santé complets et cohérents aux patients.
Compétences en communication : Les étudiants doivent être en mesure de communiquer efficacement avec les patients, les familles et les autres membres de l'équipe de soins de santé, en utilisant une variété de compétences en communication, telles que l'empathie, l'écoute active et la communication non verbale.

Éthique et professionnalisme : Les étudiants doivent comprendre et respecter les normes éthiques et professionnelles qui régissent la pratique médicale, telles que la confidentialité, le consentement éclairé, la responsabilité professionnelle.

Auto-apprentissage et développement professionnel continu : Les étudiants doivent être en mesure d'identifier leurs propres besoins en matière d'apprentissage, de trouver des ressources pour répondre à ces besoins et de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle.

Programme

ORGANISATION

La formation en DFGSM2 et 3 associe une formation théorique, sous forme de quatre semestres d'enseignements, validant 120 ECTS, et une formation pratique, sous forme de stages en milieu hospitalier, au sein des établissements affiliés à l'université ou ayant établi une convention avec l'université. La formation théorique aborde les sciences fondamentales transversales et des disciplines fondamentales appliquées aux différents systèmes, incluant la physiologie, la sémiologie, l'anatomie, l'histologie-embryologie et la pharmacologie.

Ce double pilier de formation est complété par un enseignement par simulation sur la plateforme Illumens.

A l'issue du DFGSM, les étudiants peuvent faire valoir l'équivalent du grade de licence.

La formation dispensée dure de neuf à dix années universitaires, et est **accessible au niveau Bac+1**.

L'enseignement théorique porte sur :

- Bases Cellulaires Biochimiques et Génétiques des Maladies
- Biopathologie Cellulaire et Tissulaire (Anatomopathologie et Biologie Cellulaire)
- Appareil cardio-vasculaire
- Appareil digestif
- Pneumologie
- Cardio-vasculaire
- Appareil digestif
- Hematologie
- Développement, médecine reproductive, gynécologie
- Appareil Neuro sensoriel
- Revêtement cutané
- Cancérologie
- Urologie Néphrologie
- Neuropsychiatrie
- Agents infectieux
- Appareil Locomoteur
- Psychologie médicale
- Service Sanitaire
- Immunologie
- Pharmacologie générale
- Endocrinologie
- Epidémiologie et lecture critique d'articles
- Anglais médical
- Ethique
- Initiation à la recherche médicale
- Médecine & Santé environnementale
- Stage médico-technique (G3)
- Stage infirmier (G2)
- Stage sémiologie G2 du semestre

La formation pratique repose sur :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Les travaux pratiques adossés aux enseignements théoriques
- Les stages : soins infirmiers, sémiologie, services médico-technique, immersion Stage
- Ateliers simulation : sémiologie, communication, attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, gestes techniques

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 4 semaines

Stages et projets tutorés :

Stage de soins infirmiers

Période : fin août – fin septembre.

NB : Pour l'année universitaire, la période de stage infirmier

sera proposée, au choix, en juillet ou en septembre.

Durée : 4 semaines, 5 journées par semaine

Horaires : 7 – 14 h ou 14 – 21 h (sauf services de Réanimation

avec 3 journées de 12 h)

Terrain : tous les stages, choix de l'hôpital uniquement.

Organisation, programme : cadres supérieurs et de soins des

services

Objectifs : découverte du monde hospitalier par l'initiation aux

soins infirmiers

Encadrement : par les infirmiers diplômés d'Etat et aides-

soignants du service

Évaluation : par les cadres supérieurs et de soins des

services

Stage de sémiologie tutoré

Au cours de l'année de DFGSM2, les étudiants devront réaliser un stage d'initiation aux soins infirmiers (3 à 4

semaines à plein temps) et des stages tutorés de sémiologie (21 séances) avec les rotations suivantes :

- cardiologie, pneumologie n=10
- neurologie et appareil locomoteur, n=5
- hépato-gastroentérologie, chirurgie digestive et endocrinologie n=3
- pédiatrie, n=3 séances

Une évaluation continue sur chacun des terrains de stage (note globale sur 80) et une évaluation pratique finale à l'issue des 21 séances (au lit du malade et/ou sur plateforme de simulation avec note sur 20) seront réalisées. Toutes les séances sont obligatoires, et le stage ne sera pas validé en cas d'absence(s) injustifiée(s).

Le carnet de présence doit être déposé au service de la scolarité avant le 15 juin pour la validation. Un stage de DFGSM2 non validé en cours d'année devra l'être en période de congés universitaires sur demande de l'étudiant et après accord du Doyen ou de son représentant.

Admission

Bacheliers.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Après l'obtention du diplôme d'Etat, un médecin peut compléter sa formation en préparant des diplômes d'université (DU/DIU) et/ou un master.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

TAUX DE RÉUSSITE

94 %

Contacts

Responsable DFASM2

Franck Pages
franck.pages@aphp.fr

Responsable DFASM2

Emmanuelle Vidal-Petiot
emmanuelle.vidal-petiot@aphp.fr

Responsable DFASM3

Aurélie Cazes
aurelie.cazes@aphp.fr

Responsable DFASM3

Bertrand Renaud

Secrétariat pédagogique

dfgsm2@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

dfgsm3@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation